



COMPTE-RENDU SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le quatorze décembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 9 décembre 2021, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Saint-Bohaire, sous la présidence de M. Bernard PANNEQUIN – Maire.

Étaient présents : ANJORAN Caroline, COULLON Jeannine, GAUTHIER Thierry, GUILLOT Jean-Michel, MONTREAU Déborah, PANNEQUIN Bernard, PETIT Émilie, RANVAL Lionel (arrivé à 20h10), RANDUINEAU Guillaume.

Absents excusés THEVENOT Didier.

Ouverture de la séance : Le quorum étant atteint, M. le Maire déclare la séance ouverte à 19h30.

Mme PETIT Émilie est nommée **secrétaire de séance**.

1/ Modification des statuts d'Agglopolys (délibération 2021/35)

Le conseil municipal approuve la proposition de prise de compétence par Agglopolys de la compétence exercée à titre facultatif « *Actions d'intérêt communautaire de promotion et de prévention en santé et de développement et de coordination de l'offre de soins visant à lutter contre les déserts médicaux* » et autorise la modification des statuts d'Agglopolys. Cela permettra d'étendre le périmètre du Contrat Local de Santé à l'échelle d'Agglopolys. Le conseil municipal précise qu'il souhaiterait que soit ajoutée une description précise de la nature et du périmètre du transfert.

2/ Temps de travail des agents et télétravail

Afin de mettre en application la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, il convient d'adopter certaines dispositions, notamment sur le temps de travail et le télétravail. M. le Maire propose une modification de la délibération prise en décembre 2001 concernant le temps de travail et propose la mise en place du télétravail de manière ponctuelle. Les projets de délibération seront soumis à l'avis du comité technique du centre de gestion avant le vote qui aura lieu lors d'une prochaine réunion.

3/ Noms de rue (délibération 2021/36)

La parcelle ZD195 a été aménagée et 6 lots à bâtir ont été créés. Il convient de dénommer la voie créée pour en faciliter l'adressage. Le conseil municipal décide, avec l'accord des propriétaires de la voie, de la nommer « Allée Ulysse Evras ».

4/ Indemnité de gardiennage de l'église

Une indemnité de gardiennage peut être allouée aux personnes qui assurent le gardiennage des églises communales. Cette indemnité est fixée à 120,97 € pour un gardien ne résidant pas dans la commune et visitant l'église à des périodes rapprochées. Le conseil municipal n'est pas contre le fait de verser cette indemnité et propose de le faire lorsque le gardiennage réel sera effectif ou une visite effectuée.

5/ Point sur le PLUiHD

Le projet de PLUi d'Agglopolys a été arrêté en conseil communautaire le 25 novembre dernier. Suite à la réception en mairie du projet de PLUiHD, les communes membres doivent émettre un avis sur les orientations d'aménagement et de programmation et sur les points de règlement qui les concernent directement. Les élus souhaitent attendre d'avoir assisté à la réunion de l'unité géographique à destination des élus qui se tiendra en janvier avant de délibérer.

6/ Questions diverses

Les illuminations de Noël ont été mises en place.

Le repas des aînés de la commune eu lieu le 11 novembre. Il a rassemblé 45 convives et s'est déroulé en toute convivialité.

7/ Comptes-rendus de réunions :

B. Pannequin : Bureaux et conseil communautaires, conseil d'école, SIAB, SDIS

E. Petit : Pays des Châteaux

L. Ranval : Val Eco/Valcante, Syndicat de la Cisse

J-M Guillot : conseil communautaire, rencontre avec l'évêque de Blois, conseil d'école

Prochaine réunion le 25 janvier 2022